



Bulletin de la campagne

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

31 mai 2013

Des résolutions pour bien débuter la deuxième année de la campagne

Depuis son lancement, les actions de la campagne ont été nombreuses et diversifiées. À travers le Québec, la population a été sensibilisée : par des affiches, des tracts, des bannières, des vidéos, des actions et des manifestations régionales ainsi que par des actions thématiques, sur les médias sociaux, sur le site Internet, dans les médias, etc. Les pouvoirs politiques ont été interpellés et l'attention des membres de l'Assemblée nationale a été maintenue grâce : aux interventions des regroupements provinciaux et de leurs membres, lors de rencontres ministérielles; aux interventions des tables régionales et de leurs membres, lors de rencontres avec les agences, les députés et les députés; par les dépôts répétés de la pétition, etc. Le cumul de ces actions a permis d'obtenir la formation d'un groupe de travail pour répondre aux revendications de la campagne (6 rencontres avec la direction du MSSS entre mars et septembre 2013) de même que l'adoption unanime d'une motion à l'Assemblée. Tout cela, dans les sept premiers mois de la campagne... wow :-)

Pour débuter la deuxième année de la campagne, il est essentiel de solidifier la cohésion autour de la campagne et de se donner les moyens de la réussir. C'est pourquoi les OCASSS, incluant leurs regroupements régionaux et nationaux, sont conviés à adopter des résolutions en ce sens lors de leurs prochaines rencontres, assemblées générales ou autres. Ce bulletin est votre outil pour présenter l'évolution de la campagne et adopter une résolution qui pourrait prendre la forme suivante :

Nous, de l'organisme _____ :

- réaffirmons notre adhésion aux deux revendications de la campagne Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire soit :
 - 1) de combler le manque à gagner des 3000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, estimé à 225 millions de dollars par année,;
 - 2) de mettre en place un véritable programme national dédié au soutien financier à la mission globale de ces organismes;
- réaffirmons notre engagement envers la réalisation des actions de la campagne, notamment l'action nationale du 24 octobre 2013;
- contribuons au Fonds national de mobilisation par un montant de _____\$ pour les actions nationales pour 2013-2014.

La campagne est une initiative conjointe de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. Ces deux organisations nationales représentent plus de 3000 groupes abordant différentes problématiques liées à la santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.

jesoutienslecommunautaire.org / facebook.com/jesoutienslecommunautaire
financementocasss@gmail.com / 514-844-1309



Préparons-nous pour l'action nationale du 24 octobre !

La campagne aborde sa deuxième année en planifiant un événement d'envergure le 24 octobre prochain, à Québec. À ce moment, il faudra maintenir la pression sur le gouvernement, dans l'objectif de faire des gains, que le prochain budget du Québec formalisera, d'où la nécessité de réaliser cette action à l'automne 2013.

Cette action ne sera pas la seule de la prochaine année, mais ce pourrait être la plus visible et celle qui pourrait avoir le plus de retombées. Elle se tiendra à Québec pour que le message soit entendu très clairement par le gouvernement et l'ensemble de l'Assemblée nationale, et pour faciliter la participation du plus grand nombre possible de personnes et de groupes des différentes régions du Québec. Des actions pourraient d'ailleurs se tenir simultanément dans certaines régions – l'ensemble se déroulera dans le souci de relier toutes les actions les unes aux autres.

À campagne collective ... contribution\$ collective\$!

Le budget préliminaire des actions pour la prochaine année est d'environ 150 000\$. Pour réunir cette somme, le comité de coordination fera plusieurs démarches, notamment auprès d'organisations syndicales, mais c'est vraiment par la contribution des groupes de base que nous pouvons combler le budget.

Les groupes de base sont invités à contribuer à la mesure de leurs moyens. Vous cherchez une suggestion? Si les moins fortunés des 3 000 groupes contribuent en donnant 50\$, et que ceux qui ont plus de moyens font un don de 200\$, le Fonds national de mobilisation pourrait atteindre près de 100 000\$. La contribution de la cinquantaine de regroupements régionaux et provinciaux s'ajouterait à ce montant, pour une valeur d'environ 30 000\$. Notez que les regroupements régionaux et provinciaux sont appelés à contribuer au Fonds, en fonction d'objectifs convenus entre la Table et la CTROC.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de : CTROC - en indiquant au bas « Campagne nationale CTROC-Table » et postés à: 39, rue St-Jacques, bureau 206, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 2J6.

L'événement permettra aussi de mettre en valeur la solidarité entre les OCASSS et l'ensemble du mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) et s'inscrire comme l'une des activités se tenant durant la semaine nationale de visibilité de l'ACA ! Les revendications de Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire s'adressent au MSSS, mais d'autres ministères sont interpellés par des campagnes menées – ou en voie de l'être – en particulier par des membres du RQ-ACA. La vague de fond que le cumul de ces actions pourrait soulever est très prometteuse en termes de gains collectifs; les luttes de chaque secteur sont reliées et les victoires des uns sont des leviers pour les autres.

À vos agendas !
24 octobre 2013

À quoi ça sert ? De manière générale, le Fonds national de mobilisation sert à couvrir les frais liés aux actions nationales de la campagne – coordination et logistique des actions, interventions politiques, négociations, production de matériel, communications médiatiques, etc. Cette description vaut autant pour l'usage qui a été fait des fonds amassés en 2012-2013, qu'à l'utilisation qui en sera fait pour la prochaine année.

L'organisation de l'action nationale du 24 octobre représentera une partie importante des frais à couvrir pour la prochaine année. Ainsi, le Fonds national de mobilisation servira à favoriser la participation la plus large et la plus diversifiée possible, particulièrement pour aider à couvrir collectivement les frais de transport à partir de régions éloignées de la ville de Québec. Il servira aussi à obtenir une bonne couverture médiatique et, bien entendu, à ce que l'événement soit une réussite.



Adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale d'une motion en faveur des demandes des OCASSS !

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux.

Que l'Assemblée nationale souligne l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec ».

C'est en ces termes que l'Assemblée nationale nous a offert son appui unanime. L'adoption de cette motion représente un gain majeur pour la campagne, en association avec l'ensemble des activités réalisées depuis son lancement.

Cette action a nécessité de nombreuses démarches et la contribution de l'ensemble du comité de coordination. Elle a été déposée par monsieur Amir Khadir, député de Mercier pour Québec solidaire, conjointement avec la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, madame Véronique Hivon, ainsi qu'avec mesdames Stéphanie Vallée, députée libérale de Gatineau et porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux et Sylvie Roy, députée caquiste d'Arthabaska et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux.

Le fait d'avoir le soutien de tous les partis politiques nous permettra de rappeler au gouvernement qu'il peut répondre favorablement à nos deux revendications. Le mantra de l'atteinte de l'équilibre budgétaire, répété dans bien des interventions gouvernementales, commence à être remplacé par un discours d'ouverture au niveau du budget 2014-2015. Il ne faut pas baisser la garde, car ce ne sont encore que des indices et des bonnes intentions, mais c'est encourageant!



Pétitions : les dépôts se poursuivent !

Depuis février, 52 membres de l'Assemblée nationale ont déposé un total de près de 57 000 signatures à la pétition Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire.

Et ce n'est pas terminé; les pétitions continuent d'être signées partout et les dépôts se poursuivront au moins jusqu'à la fin de la session parlementaire. Bravo et merci à tous les groupes et à toutes les personnes qui sont derrière cette réussite – les énergies déployées sont impressionnantes.



3^e rencontre du Groupe de travail : un programme national dédié au financement à la mission globale

Le 13 mai se tenait la 3^e rencontre du Groupe de travail sur le financement. L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur la structure et la mécanique du financement des organismes communautaires dans le PSOC, afin d'en analyser les forces et les faiblesses, tant pour les organismes que pour le réseau de la santé. La rencontre était donc le moment d'explorer la faisabilité de la création d'un programme national dédié à mission globale des organismes communautaires en santé et services sociaux. Le Comité de coordination y a présenté les raisons qui motivent cette revendication, les objectifs visés et les moyens de formaliser un tel Programme.

La rencontre a donc permis de rappeler que la demande d'un Programme national dédié à la mission globale s'inscrit dans une perspective de reconnaissance de la contribution des OCASSS au développement social et économique du Québec et de l'action communautaire autonome comme l'une des expressions privilégiées de la capacité des communautés à se mobiliser pour apporter des réponses à leurs besoins. Il s'agit aussi de reconnaître l'engagement gouvernemental à l'égard de l'attribution d'un soutien financier significatif permettant aux OCASSS d'assurer la continuité des activités nécessaires à la réalisation de leur mission globale.

Un Programme national dédié à la mission globale des OCASSS devrait donc :

1. Favoriser la consolidation du fonctionnement des OCASSS et contribuer à leur développement;
2. Assurer l'équité dans la répartition des budgets alloués aux OCASSS, tant sur le plan interrégional qu'à l'intérieur de chaque région et à l'intérieur de chaque typologie d'organismes, par une application uniforme du Programme;
3. Préserver l'autonomie des OCASSS face aux orientations politiques et administratives du réseau public;
4. Assurer la transparence gouvernementale dans l'application administrative et budgétaire du Programme et dans la provenance des fonds;
5. Permettre aux OCASSS de pouvoir planifier leur développement à moyen et à long terme;
6. Assurer que le financement à la mission demeure prépondérant face aux autres modes de financement;
7. Garantir la pérennité du Programme national et voir à son amélioration sur une base régulière.

Comme il s'agit d'une proposition impliquant des changements majeurs dans la gestion du PSOC, le COCO ne s'attendait pas à une réponse instantanée. Il a quand même été possible de constater que nos demandes n'étaient pas jugées comme étant inatteignables. Le sous-ministre associé a indiqué qu'il examinerait la question et qu'il nous reviendrait avec des commentaires lors de la prochaine rencontre.

Financement et évolution des pratiques

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) vient de publier l'étude «Les organismes communautaires au Québec : Financement et évolution des pratiques». Cette étude affirme notamment que l'introduction de modes de financement inspirés des pratiques du secteur privé réduit la capacité d'action des organismes communautaires. Le portrait tracé met en lumière que l'insuffisance du financement à la mission globale pousse des groupes à multiplier les bailleurs de fonds, ce qui accroît les tâches administratives.

Dans le cadre de la campagne, l'étude nous permettra notamment de rappeler que la meilleure manière de préserver l'autonomie des OCASSS est d'obtenir un meilleur PSOC, tant pour hausser les subventions que pour obtenir un véritable programme dédié à la mission globale. Un document à lire : www.iris-recherche.qc.ca/publications/communautaires